

## **Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du vendredi 07 novembre 2008**

L'an deux mille huit, le sept novembre à dix sept heure,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie  
sur convocation du maire qui leur a été adressée, conformément aux  
articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Mme AURIOL Violette, M. BOLLE Pierre, Mme BONZON Annelise,  
M. DEJEAN Christian, Mme LAFONT Ginette, Mme MAZEL Marcelle, M.  
MENDRAS Bruno et Mme VERDIER Nicole.

Absents excusés : M. CREMER Pascal et M. MOURGUES David.

Secrétaire de séance : Mme VERDIER Nicole

Après lecture par le maire du compte rendu du conseil municipal du dix  
octobre deux mille huit, les conseillers présents lors de ce conseil l'adoptent  
à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

- 1°/ Avenant au marché construction bâtiment technique
- 2°/ Choix architecte extension musée
- 3° Travaux
- 4° Urbanisme
- 5°/ Questions diverses

### **1°/ Avenant au marché construction d'un bâtiment technique :**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Vu le code des marchés publics,

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots  
considérés en application des délibérations du conseil municipal du 07 août  
2008 relatives à l'approbation de l'opération de construction d'un bâtiment  
technique municipal,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal  
2008 de la commune,

Le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité;

- **de conclure** l'avenant d'augmentation et de réduction ci-après détaillé avec  
l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération  
susmentionnée.

Avenant N° 1 du Lot n° 2 : Structure bois charpente, entreprise GEMBOIS, le  
Village 30140 Corbès, concernant l'isolation des murs et de la toiture.

Marché initial : du 07 août 2008 d'un montant de 34 169.72 € TTC  
Avenant N° 1 du 13 octobre 2008 de 2 445.82 € TTC  
Nouveau montant du marché : 36 615.54 € TTC,

- **d'autoriser** le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

### **2°/ Choix architecte extension musée**

Lors du conseil municipal du 10 octobre dernier et dans le cadre de l'opération « aménagement du musée et accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite ». le conseil municipal a décidé de lancer une consultation d'architecte pour effectuer un avant projet sommaire chiffré qui permettra le dépôt d'un dossier de demande de subvention au Fond Départemental de l'Équipement.  
Suite à cette consultation,

le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité,

- **de retenir**, l'architecte Mme D'Artigues, pour un taux de rémunération à 10.5 % du montant du marché.

### **3°/ Travaux**

#### **Isolation toiture de l'appartement de la mairie :**

Vu le lancement de consultation d'entreprises du 10 octobre 2008,  
Après avoir entendu l'exposé du maire sur les différentes réponses obtenues,

Le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité,

- **de retenir** l'entreprise CERRET, pour un montant de 5 427 € HT, pour la réalisation des travaux d'isolation,
- **de choisir** la laine de bois comme isolant,
- **d'autoriser** le maire à signer tous documents se rapportant à l'exécution de ces travaux.

#### **Bâtiment technique municipal :**

Vu les dégâts de ravinements de la terre engendrés suite aux intempéries du 25 et 26 octobre 2008 sur le terrain de l'atelier municipal,  
Après avoir entendu l'exposé du maire sur la proposition de l'entreprise VALMALLE pour l'aménagement extérieur du bâtiment,

Le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité :

- **de réaliser** un caniveau en béton autour du bâtiment technique et de remplacer la dalle prévue devant celui-ci par du gravier,
- **d'autoriser** le maire à passer commande auprès de l'entreprise VALMALLE et à signer tous documents se rapportant à l'exécution de ces travaux.

### **4°/ Urbanisme**

#### **Urbanisme PC N° 030 246 08 AA 0004 :**

M ROUSSET Charly demande un permis de construire concernant l'aménagement partiel d'un hangar existant pour créer un logement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable

- de ce permis de construire,

Souhaits du conseil municipal :

- utilisation de matériaux respectant l'architecture traditionnelle de la commune,
- le logement d'habitation sera destiné à M ROUSSET Charly en tant que résidence principale.

### **5°/ Questions diverses**

#### **Subvention Ecole Primaire de Lasalle:**

L'Equipe enseignante demande par courrier un soutien financier concernant le départ en classes de découverte des enfants résidants sur la commune et scolarisés à l'école primaire de Lasalle, notamment, Gregory MOURGUES.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- **d'accorder** une aide financière directement à la famille de Gregory MOURGUES :

- au vu d'un état du budget spécifiant le montant de la participation de la commune,
- au vu d'un certificat de présence au voyage scolaire délivré par l'établissement scolaire.

#### **Subvention association sportive du Collège Marceau Lapierre à St Jean du Gard :**

L'association sportive du collège Marceau Lapierre de St Jean du Gard demande par courrier un soutien financier concernant le fonctionnement de l'association, et nous indique que l'élève Albin HOARAU, résidant sur la commune, est inscrit.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- **de donner** une suite défavorable à cette demande, considérant que chaque année le conseil municipal soutient les familles de Ste Croix par le versement de bourses aux enfants scolarisés de la commune pour participer à une activité périscolaire. Le montant perçu par un collégien étant de 180 €.

### **Fêtes de fin d'année**

#### **Agents municipaux :**

Sur proposition de Monsieur le maire,

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- d'attribuer, à Mme MOURGUES Jacqueline, employée municipale du 01 janvier 2008 au 31 juin 2008, un chèque « cadhoc » d'une valeur de **50€** .

#### **Cadeaux aux personnes plus de 65 ans :**

Sur proposition de Mme AURIOL, Mme VERDIER et Mme MAZEL,

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- **d'attribuer** aux personnes de plus de 65 une composition garnie de fleurs et de friandises.

**Tour de table :**

### **Communauté de communes Cévennes Garrigues**

**Madame AURIOL Violette :**

Déléguée à la Commission culture, fait part des informations suivantes suite à la commission culture du 04 novembre 2008 :

- mise en place de la programmation culturelle spectacle vivant 2008-2009. Notre commune n'est pas concernée cette année.
- envoi de représentants de la commission culture aux autres commissions de la communauté de communes, tourisme, communication et développement économique.
- Total Festum aura lieu à St Hippolyte du Fort au mois de juin 2009, avec pour thème « Le Moyen age, les troubadours ». Le comité de pilotage s'appuie sur les associations occitanistes mais les mairies doivent être partie prenante.
- Texte exposant les orientations de la politique communautaire culturelle : en général bien perçu.

### **Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM).**

**Madame AURIOL Violette :**

déléguée au SIVOM, communique les informations suivantes :

- projet de mise en place d'un transport commun sur le canton, une lettre d'information au public va être distribué à la population.
- projet de jumelage avec le canton.

**Prochaine commission communication fixée au samedi 22 novembre 2008 à 09h00.**

**Prochain conseil municipal fixé au Vendredi 5 décembre 2008 à 20h30.**

### **CLIC**

**Madame BONZON Annelise :**

Déléguée au CLIC de Lasalle, donne les informations suivantes :

- Situation financière confortable,
- Actuellement financé par le Conseil Général du Gard qui a de nouveaux projets pour les Clics mais ils ne sont pas encore connus.
- Proposition de regrouper les Clics, 12 dans le Gard à ce jour, le but arriver à 6 et à les détacher du système associatif.
- Pas de disparition des bureaux du Clic dans les communes mais regroupement administratif,
- Clic de Lasalle est en réflexion sur son avenir, avec quel secteur se regrouper ?
- Les projets de 2009 pour Lasalle : Réunions à thèmes, groupe de paroles pour les personnes aidantes, formations des aides à domiciles, lieu de parole avec pour thème « la nutrition », le transport.

**Le tour de table terminé et l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15.**

M JULIEN, Maire	Mme AURIOL, 1 <sup>ère</sup> Adjointe	M CREMER, 2 <sup>ème</sup> adjoint <i>Absent excusé</i>	M BOLLE, Conseiller
Mme BONZON, Conseillère	M DEJEAN, Conseiller	Mme LAFONT, Conseillère.	Mme MAZEL, Conseillère.
M MENDRAS, Conseiller.	M MOURGUES, Conseiller <i>Absent excusé</i>	Mme VERDIER, Conseillère	